

Diocèse
Bisdom

MALINES -BRUXELLES

Province
Provincie

BRABANT

Commune
Gemeente

SAINT-GILLES

Paroisse de
Parochie

SAINT-BERNARD

COMPTE

DE LA

FABRIQUE DE L'EGLISE

REKENING

VAN DE

FABRIEK DER KERK

de / van SAINT-BERNARD

pour l'année/voor het jaar 2018



RECETTES DE LA FABRIQUE

NATURE DES RECETTES 1	SOMMES PORTEES AU COMPTE DE 2018 2	CREDITS ALLOUES AU BUDGET DE 2018 PAR LA FABRIQUE 3	ALLOCATIONS MODIFIEES PAR		OBSERVATION DE LA DEPUTATION PERMANENTE 8
			LE CHEF DIOCESAIN 4	LA DEPUTATION PERMANENTE 5	
CHAPITRE I Recettes ordinaires					
1. Loyers de maisons	1100				
2. Fermages de bien en argent					
3. Id. en nature, évaluation en argent					
4. Rentes foncières, en argent	0				
5. Id. en nature, évaluation en argent					
6. Revenus des fondations, rentes					
7. Id. des fermages					
8. Intérêts des fonds placés sur hypothèque					
9. Id. en rentes sur l'Etat					
10. Id. à la caisse d'épargne					
11. Id. en autres valeurs					
12. Coupes de bois					
13. Produit du cimetière, vente d'herbes, etc.					
14. Id. des chaises, bancs, tribunes }	0	50			
15. Id. de troncs, quêtes, oblations }	1161,94	2000			
16. Droits de la fabrique dans les inhumations et les services funèbres	0	inclus art.15			
17. Supplément de la commune pour les frais ordinaires du culte	14364,75	10.902			
18 Autres recettes ordinaires	0				
a. Quote part IXELLES	2898,93	1.363			
b. Quote part BRUXELLES VILLE	1808,06	1.363			
c. Concert	0				
Total	21333,68	15677,13			
CHAPITRE II Recettes extraordinaires					
19. Reliquat du compte de l'année 2017		0			
20. Excédant présumé de l'exercice courant 2018		0			
21. Emprunts		0			
22. Ventes de biens, coupes extraordinaires etc.					
23. Remboursement de capitaux					
24. Donations, legs					
25. Subsidés extraordinaires de la commune					
26. Id. de la province					
27. Id. de l'Etat					
28. Autres					
a Interêts créditeurs partie emprunt non utilisée	0	0			
b.Assurances	0				
c.					
d.					
Total	0	0			
RECAPITALUATION : Recettes ordinaires	21333,68	15677,13			
id. extraordinaires	0	0			
Total général des recettes	21333,68	15677,13			

DEPENSES DE LA FABRIQUE

NATURE DES DEPENSES 1	SOMMES PORTEES AU COMPTE DE 2016 2	CREDITS ALLOUES AU BUDGET DE 2016 PAR LA FABRIQUE 3	ALLOCATIONS MODIFIEES PAR		OBSERVATION DE LA DEPUTATION PERMAN 6
			LE CHEF DIOCESAIN 4	LA DEPUTATION PERMANENTE 5	
CHAPITRE I <i>Dépenses relatives à la célébration du culte, arrêtées par l'évêque</i> Objets de consommation					
1. Pain d'autel	11,65	120			
2. Vin	0	80			
3. Cire, encens et chandelles	0	60			
4. Huile pour la lampe ardente					
5. Eclairage à l'électricité	272,29	1100			
6. Autres					
a. Chauffage	1354,84	2500			
b. Eau	38,08	180			
c. Fleurs	0	150			
Entretien du mobilier					
7. Entretien des ornements et vases sacrés					
8. Id. des meubles et ustensiles de l'église et de la sacristie	0	500			
9. Blanchissage et raccommodage du linge	0	50			
10. Nettoyement de l'église	0	50			
11. Autres :					
a. Noël etc.....	250	200			
b.					
Autres frais nécessaires à la célébration du culte					
12. Achat d'ornements et vases sacrés ordinaires	0	250			
13. Id. de meubles et ustensiles sacrés ord.	308,69				
14. Id. de linge d'autel ordinaire					
15. Id. de livres liturgiques ordinaires	166	500			
Dépenses arrêtées par l'évêque, total	2401,55	5740			
CHAPITRE II <i>Dépenses soumises à l'approbation de l'évêque et de la députation permanente</i> I. DEPENSES ORDINAIRES Gages et traitements					
16. Traitement du clerc					
17. Traitement du sacristain					
18. Traitement des chantres					
19. Traitement de l'organiste	0	122,13			
20. Traitement du souffleur					
21. Traitement des enfants de chœur					
22. Traitement des sonneurs					
23. Traitement du porte-croix					
24. Traitement du bedeau					
25. Traitement du suisse					
26. Traitement autres employés (Nettoyage)	0	400			
Dépenses ordinaires, chapitre II, à reporter	0	522,13			

Handwritten signatures and initials in blue ink, including a large signature and the initials 'ny' and 'oo'.

DEPENSES DE LA FABRIQUE

NATURE DES DEPENSES 1	SOMMES PORTEES AU COMPTE DE 2018 2	CREDITS ALLOUES AU BUDGET DE 2018 PAR LA FABRIQUE 3	ALLOCATIONS MODIFIEES PAR		OBSERVATION DE LA DEPUTATION PERMAN 6
			LE CHEF DIOCESAIN 4	LA DEPUTATION PERMANENTE 5	
Dépenses ordinaires, chapitre II, Report	0	522,13			
Réparations d'entretien					
27. Entretien et réparation de l'église }	6048,49	3500			
28. Id. de la sacristie)					
29. Id. du cimetière					
30. Id. du presbytère					
31. Id. d'autres propriétés bâties					
32. Id. de l'orgue	0	0			
33. Id. des cloches					
34. Id. de l'horloge					
35. Id. autres	0	50			
Dépenses diverses					
36. Supplément de traitement au curé	0				
37. Supplément de traitement au vicaire	0				
38. Indemnité au prêtre habitué ou auxiliaire	0				
39. Honoraires des prédicateurs					
40. Visites décanales					
41. Remises allouées au trésorier					
42. Remises allouées à l'évêché					
43. Acquit des anniversaires, messes et services religieux fondés	0				
44. Intérêts des capitaux dus	149,07	600			
45. Papier, plumes, encre, registres de la fabrique, etc.	0	100			
46. Frais de correspondance, ports de lettres, etc.					
47. Contributions (SABAM)	0	65			
48. Assurance contre l'incendie et autres	1744,44	1700			
49. Fonds de réserve					
50. Autres dépenses ordinaires					
a. Divers					
b. Frais de déplacement	0	150			
c. Frais bancaires	173,4	90			
d. Assurance responsabilité civile	Inclus art.48	Inclus art.48			
e. Intérêts débit emprunt et retard	0	500			
f.					
g.					
h. Précompte immobilier					
Dépenses ordinaires, chapitre II, total	8115,4	7277,13			

DEPENSES DE LA FABRIQUE

NATURE DES DEPENSES 1	SOMMES PORTEES AU COMPTE DE 2018 2	CREDITS ALLOUES AU BUDGET DE 2018 PAR LA FABRIQUE 3	ALLOCATIONS MODIFIEES PAR		OBSERVATION DE LA DEPUTATION PERMAN 6
			LE CHEF DIOCESAIN 4	LA DEPUTATION PERMANENTE 5	
II. DEPENSES EXTRAORDINAIRES					
51. Déficit du compte de l'année 2017 (validé Région)	1542,58				
52. Déficit présumé de l'exercice courant (2018)					
53. Placement de capitaux					
54. Achat d'ornements, vases sacrés, linge, livres, meubles et ustensiles, non compris au chapitre 1er	0	0			
55. Décoration et embellissement de l'église					
56. Grosses réparations, construction de l'église(Honoraires travaux toiture)	0				
57. Id. du cimetière					
58. Id. du presbytère					
59. Id. d'autres propriétés bâties					
60. Frais de procédure	588,48				
61. Autres dépenses extraordinaires					
a. Amortissement sur emprunt chaudière	3066,71	2660			
b.	0	0			
c.					
d.					
Dépenses extraordinaires, chapitre II, total	5197,77	2660			
III. RECAPITULATION DEPENSES					
Arrêtées par l'évêque	2401,55	5740			
Soumises à l'approbation de l'évêque et de la députation permanente					
Ordinaires	8115,4	7277,13			
Extraordinaires	5197,77	2660			
Total général des dépenses	15714,72	15677,13			
BALANCE					
Recettes	21333,68	15677,13			
Dépenses	15714,72	15677,13			
Excédant / Déficit (Résultat du compte)	5,619	0			

Ainsi dressé et approuvé en séance du conseil de fabrique à l'église St Bernard à St Gilles

Handwritten signature and date '24 09' in blue ink.

Le présent compte, dressé et déclaré sincère par le trésorier soussigné, est arrêté par le Conseil de fabrique sous les réserves et observations consignées en tête.

De tegenwoordige rekening, opgemaakt en echtverklaard door de ondergetekende schatbewaarder, is afgesloten door de fabrieksraad, onder het voorbehoud en de opmerkingen hierboven vermeld.

Ainsi fait en séance du Conseil, le/03/2019
Aldus gedaan in vergadering van de Raad, op/03/2019

03/06/2019

Le Président,
De Voorzitter,

Les Membres,
De Leden,

Le Membre Trésorier,
Het Lid-Schatbewaarder,

Le Conseil communal de
à émis l'avis

, dans sa séance du 20

In zijn vergadering van
het advies uitgebracht

20 , heeft de Gemeenteraad van

Le Chef diocésain arrête et approuve, en ce qui le concerne, le présent compte, en recettes et en dépenses pour l'année 2018 avec les modifications y apportées dans l'avant-dernière colonne, par les motifs ci-après :
N°

Het Hoofd van het Bisdom, wat hem betreft, stelt vast en keurt goed de tegenwoordigerekening in ontvangsten en uitgaven over het jaar 2018, met de wijzigingen er aangebracht in de voorlaatste kolom om de hierna vermelde redenen:
Nr.